



Comité de quartier Monmousseau-Vérillot

Samedi 26 juin 2021 – Maison municipale de quartier MMV

IVRY
S/SEINE

comitedequartier@ivry94.fr - 01.72.04.63.04
Monmousseau-Vérillot / Jim SCHEERS : 06 33 39 79 86
Espace Gérard-Phillipe / Rue Raspail - 94200 Ivry-sur-Seine



Ordre du jour :

1. Présentation des élu.es de quartier
2. Présentation de la démarche « Pour le climat, à Ivry, on agit ! » et de la caravane citoyenne
3. Présentation de *Vla l'été* à Ivry
4. Actualités de la Maison municipale de quartier
5. Actualités sur le quartier



Participant.es au comité de quartier :

Participant.es pour la ville :

- **Guillaume SPIRO**, élu délégué au quartier Monmousseau-Vérolot
- **Nathalie LERUCH**, élue à la lutte contre les discriminations. Archives municipales et travail de mémoire. Relations internationales
- **Jim SCHEERS**, référent de quartier Monmousseau-Vérolot
- **Gwenn ADAM**, responsable du service Prévention et lutte contre les incivilités
- **Djamel AICHOUR**, directeur de la Maison municipale de quartier Monmousseau-Vérolot
- **Et avec la participation exceptionnelle de Philippe BOUYSSOU**, Maire d'Ivry-sur-Seine, Président de l'Office public d'habitat (OPH) d'Ivry, de 11 heures à midi.

Environ 27 habitant.es ont participé au comité de quartier



Bref retour sur le comité de quartier :

Guillaume Spiro, élu délégué au quartier Monmousseau-Vérolot depuis 2020, ouvre ce premier comité de quartier. Il rappelle que les réunions du comité de quartier n'ont pas pu se tenir depuis de nombreux mois, particulièrement en raison de la situation sanitaire et des restrictions associées. Guillaume Spiro précise que l'objectif est d'organiser plus régulièrement des comités de quartier et sur les différents secteurs du quartier (Monmousseau, Vérolot).

Jim Scheers, nouveau référent de quartier depuis octobre 2020 en remplacement de Lucie Demondion, rappelle qu'il se tient à la disposition des habitant.es pour travailler aux sujets et enjeux du quartier, construire des projets avec les habitant.es du quartier en lien avec les services municipaux et les élu.es.

Le comité de quartier comme lieu :

- d'écoute
- d'expression et de débats
- d'information
- de propositions
- de construction de projets



2. Démarche « Pour le climat, à Ivry, on agit! »

« Pour le climat, à Ivry, on agit ! », c'est quoi ?

Impulsée par la municipalité, **cette démarche est construite par et avec les habitant.es**, les actrices et acteurs culturels, associatifs, économiques et institutionnels.

A partir d'un diagnostic de territoire partagé et en appui au projet municipal, **elle a pour objectif de faire émerger des orientations fortes pour structurer un plan d'action collectif et agir concrètement contre les dérèglements climatiques.**



Les 4 grandes thématiques de la démarche

- **Cadre de vie et aménagement de la ville** : aménagement de l'espace public, mobilités durables, occupation des sols, densité...
- **Adaptation aux changements climatiques** : adaptation à l'augmentation des températures, prévention des risques naturels...
- **Lutte contre toutes les pollutions** : pollution des sols, de l'eau ou de l'air, gestion des déchets, santé environnementale...
- **L'évolution des modes de production et de consommation** : emplois de la transition écologique, économie sociale et solidaire (ESS)...



Plusieurs outils de mobilisation :

- **Une programmation citoyenne et participative de juin à décembre.** Proposez vos initiatives (projections, ateliers, conférences, groupes de travail, etc.) sur la plateforme [Ivry&moi](#) et retrouvez-y [l'agenda](#) des initiatives!
- **Un débat local dans les maisons municipales de quartier, aux comités de quartier, via la caravane citoyenne,** construisons les espaces de discussion pour discuter des enjeux écologiques sur le quartier!
- **L'Assemblée citoyenne, du 29 novembre au 5 décembre,** qui permettra de prendre connaissance des débats et des contributions de ces 6 mois et de définir ensemble les priorités de la ville en matière d'actions climatiques et écologiques.



Echanges et réactions :

Suite à la présentation, **une habitante** rappelle que de nombreux projets et de très bonnes idées en lien avec les enjeux climatiques et écologiques avaient été proposés par les habitant.es lors du [Budget participatif de 2019](#). Il est demandé si les projets non retenus pourraient être directement travaillés pour la démarche *Pour le Climat*.

- **L'édition 2019 du budget participatif étant close, les projets devront de nouveau être proposés. Il est proposé de contacter le référent de quartier pour « faire connaître vos projets et vos idées ». De plus, des formulaires, en ligne et au format papier, seront prochainement disponibles pour proposer des orientations de politiques publiques et faire des propositions de projets.**

Des habitant.es mentionnent le projet **de création d'un aménagement cyclable bidirectionnel expérimental rue Michelet**, présenté lors de l'atelier [d'information et d'échange sur le PLAN VELO](#) le vendredi 18 juin. En lien avec la mise en place de la démarche *Pour le climat*, ils expriment le souhait d'être consulté.es en amont et de participer aux décisions.

- **Guillaume SPIRO rappelle que cet atelier s'inscrit dans le PLAN VELO de la ville, en amont de la démarche *Pour le climat*. Il précise que si la mise en place de l'expérimentation était actée, l'un des enjeux de cet atelier était d'informer et d'échanger sur plusieurs variables (sens de circulation retenus, l'impact sur le stationnement des véhicules, l'aménagement cyclable à favoriser). Pour recevoir le PPT de présentation, merci d'adresser un mail à : planvelo@ivry94.fr**
- **Pour rappel, le projet prévoit d'implanter un aménagement temporaire permettant l'évaluation du dispositif en place (après 3, 6 et 12 mois) et son adaptation éventuelle suite à la période d'expérimentation. Le référent de quartier assurera auprès des habitant.es le suivi des choix pris et des prochains RDV d'évaluation en lien avec les services municipaux concernés.**
- **« La démarche *Pour le Climat* est une « page blanche à construire avec les habitant.es, les collectifs, les associations »**

Un habitant demande de quoi sera composée l' « Assemblée citoyenne » ?

→ Il est précisé que l'Assemblée citoyenne va se construire au fur et à mesure des mois avec les habitant.es, les collectifs, les associations, etc. Nathalie Leruch rappelle que l'Assemblée citoyenne sera un laboratoire car il s'agit d'une première expérimentation de ce type pour la Ville. C'est un débat participatif qui va se construire entre les habitant.es, les associations, les élu.es, les services municipaux.

IVRY QUARTIER MONMOUSSEAU-VÉROLLOT
/SEINE **Le mange donc je trie !**

Comment trier ses déchets alimentaires ?

- Je mets un sac biodégradable dans mon bioseau.
- Je jette mes déchets alimentaires dans ce sac.
- Je dépose régulièrement ce sac dans la poubelle marron des déchets alimentaires.



Que deviennent mes déchets alimentaires ?

Les déchets alimentaires sont collectés et transportés dans une usine de méthanisation. Là, ils se dégradent naturellement en dégageant du biogaz (méthane) qui sert à produire de la chaleur et de l'électricité. La matière organique restante (digestat) retournera à la terre comme fertilisant.

Reprise de la collecte des déchets alimentaires
LUNDI 11 JANVIER 2021

La collecte des déchets alimentaires a lieu tous les lundis et jeudis

INFORMATIONS:
08000 94200
(numéro vert)

ivry94.fr

sycotom



Des échanges ont lieu ensuite sur le **déploiement et l'évolution de la démarche biodéchets sur le quartier**. Pour rappel, [la démarche a repris sur le quartier depuis le 11 janvier 2021](#), avec une collecte les lundis et jeudis. Des **habitant.es** soulignent le maintien des difficultés d'appropriation de la démarche. Une demande de bilan auprès des habitant.es est demandée.

→ Il est proposé de diffuser le bilan de la reprise de la démarche par les services du Territoire (EPT12) Grand-Orly Seine Bièvre lorsque celui-ci sera disponible et d'en échanger lors d'un prochain atelier ou comité de quartier.

Depuis le 1er janvier 2015, la gestion des déchets relève de l'établissement public territorial.

Ouissem Guesmi, conseiller municipal, précise qu'une mission d'information et d'évaluation publique a été mise en place par la Ville et est en cours afin notamment d'adapter la gestion des déchets dans les quartiers.

→ Ouissem Guesmi s'est engagé dans le cadre de ce rapport à discuter avec les habitant.es notamment en ce qui concerne les contenants et le passage des camions. Ouissem Guesmi s'est également engagé à faire un point d'ici la fin de l'année. Un rapport sera publié et rendu accessible.

3. Présentation de Vla l'été à Ivry



Sorties !
Animations de rues !
Séjours !
Sports !
Animations en famille !
Enfants, adultes et seniors

*Journée famille à
Monmousseau, le
samedi 21 août*

**Animations sur les berges
de Seine et mise en place
d'une navette pour s'y
rendre depuis
Monmousseau !**



4. Actualités de la Maison municipale de quartier



Jours et horaires d'ouverture de la maison De quartier pendant les vacances scolaires

Lundi		13 h 30 à 18 h
Mardi	9h30 à 12h	13 h 30 à 18 h
Mercredi	9h30 à 12 h	13 h 30 à 18 h
Jeudi		13 h 30 à 18 h
Vendredi	9h30 à 12 h	13 h 30 à 18 h



5. Actualités sur le quartier





Point d'échanges : la cité du quartier parisien

Suite au récent incendie d'un scooter au sein de la cité du quartier parisien, **plusieurs habitant.es ont pris la parole pour alerter sur la situation au cours de ce comité de quartier**. Plusieurs constats ont été tirés par ces participant.es : le « sentiment d'une énorme détresse » chez les résident.es face à une « cité à l'abandon », les problèmes de violences verbales et physiques, les problèmes d'ascenseur et de stationnement, l'absence d'extincteur, les questionnements sur la fermeture de la cité et le budget d'investissement de l'OPH, l'incapacité à contacter l'OPH dans la gestion du quotidien comme dans l'organisation de réunions publiques pour rencontrer les résident.es, aborder les problèmes et les résoudre.

- **Guillaume SPIRO précise qu'il a rencontré plusieurs résident.es depuis plusieurs mois. Il indique que la veille, le vendredi 25 juin, il s'est rendu à la cité du quartier parisien à l'invitation d'un résident pour échanger sur les problèmes rencontrés. Il a invité ce résident et les participant.es à se former en collectif pour faire remonter plus facilement les problèmes auprès de l'OPH.** Cet habitant a effectivement mentionné le souhait de se former en collectif et a pu en échanger avec d'autres résident.es présent.es lors de la réunion.
- **Guillaume SPIRO a précisé que des travaux sont prévus par l'OPH sur la cité d'ici la fin de l'année 2021 et le début d'année 2022.** Il rappelle également que le parking souterrain a été sécurisé précédemment. Il a également souligné que les résident.es ont récemment voté sur la pose de digicodes dans les halls. Le caractère insuffisant des aménagements concernant le parking (sécurisation, taille des véhicules) a été souligné par des résident.es de la cité au cours des échanges.
- **Philippe BOUYSSOU a indiqué que nous avons besoin « que les gens s'organisent et se structurent », que l'on puisse parler de manière collective.** L'idée de créer une amicale des locataires, comme cela est le cas sur d'autres cités de l'OPH, « est très utile ».
- **Philippe BOUYSSOU a évoqué le changement de statut à venir de l'OPH en coopérative d'ici la fin de l'année et de son appellation (« Coop Ivry Habitat »).** La co-décision des locataires sera renforcée dans la gestion de l'organisme, qui pourront devenir société de la coopérative.



Point d'échanges : Le parking de la cité Amédée Huon

Dans la poursuite de sa prise de paroles, **le Maire a abordé le sujet du parking de la cité Amédée Huon** où un panneau indiquant de la fermeture du parking extérieur a été apposé récemment, avant la réception d'un courrier adressé aux locataires. Le Maire a précisé qu'il s'agissait d'une erreur technique. Par ailleurs, il a noté qu'une réunion publique avec l'OPH ne s'était pas tenue depuis longtemps à propos de la cité.

Dans le cadre de l'opération juridique du changement de statut de l'OPH et du transfert de patrimoine de l'OPH à la coopérative, **la vocation publique du parking extérieur de la cité, qui correspond à un « bien à usage public non privatif », doit être suspendu pour le passage de l'huissier. C'est la raison pour laquelle le parking extérieur a été provisoirement fermé.**

Le Maire rajoute qu'une réunion pourra être programmée avec les locataires et les services de l'OPH. Par ailleurs, **le Maire précise qu'une réflexion de long terme pourrait être engagée sur le quartier.**

Autre point, **le Maire a évoqué les enjeux liés à l'utilisation des espaces de plein air** au regard des parking automobiles extérieurs et intérieurs. Le Maire a pointé le double problème de l'occupation de l'espace public extérieur par des automobiles et d'autre part, celui des parties demeurant vacantes au sein des parking intérieurs.

Une **habitante a pointé l'utilité de débattre de l'aménagement des espaces extérieurs de la cité.** Cela « pourrait intéresser beaucoup de monde », « mettre en débat et discuter » pour embellir ces espaces et améliorer le quartier. Elle a également souligné le rôle susceptible d'être joué en termes de prévention par la Police nationale.

Un habitant réagit à la question du parking souterrain de la cité Amédée Huon : il note que le « second niveau est inondé » et « impraticable ». De fait, le premier niveau est déjà plein. Il relève que les « pompes de relevage ne fonctionnent pas » et « l'absence de suivi » de l'OPH sur ces travaux. Des habitant.es souligne la difficulté à organiser une réunion avec l'OPH et les enjeux liés à la sécurité dans le parking.

Autres points d'échanges

Une habitant.e a souligné le manque de sécurité sur le secteur Lamant-Coutant pour traverser avec l'effacement des marquages au sol des passages piétons. Elle note que la rue des Frères Blais est « très propre » depuis qu'elle a été reprise, mais qu'il n'y a « rien sur Lamant-Coutant ».

→ **Il est indiqué que ce point va être abordé auprès des services municipaux concernés. En retour, Les services municipaux ont jugé que l'état des passages piétons restait convenable. Néanmoins, une attention particulière y sera apportée.**

Un habitant souligne l'absence de passage piéton pour se rendre au collège Pasteur au niveau de la rue Vérolot, entre la rue Raymond Lefèvre et la rue André Bru. Cette rue se situe à l'intersection de Villejuif et Ivry. Il s'interroge sur les difficultés de cette mise en œuvre, puisque un passage piéton a été mis en place entre le square Toussaint Louverture et la rue de la Paix.

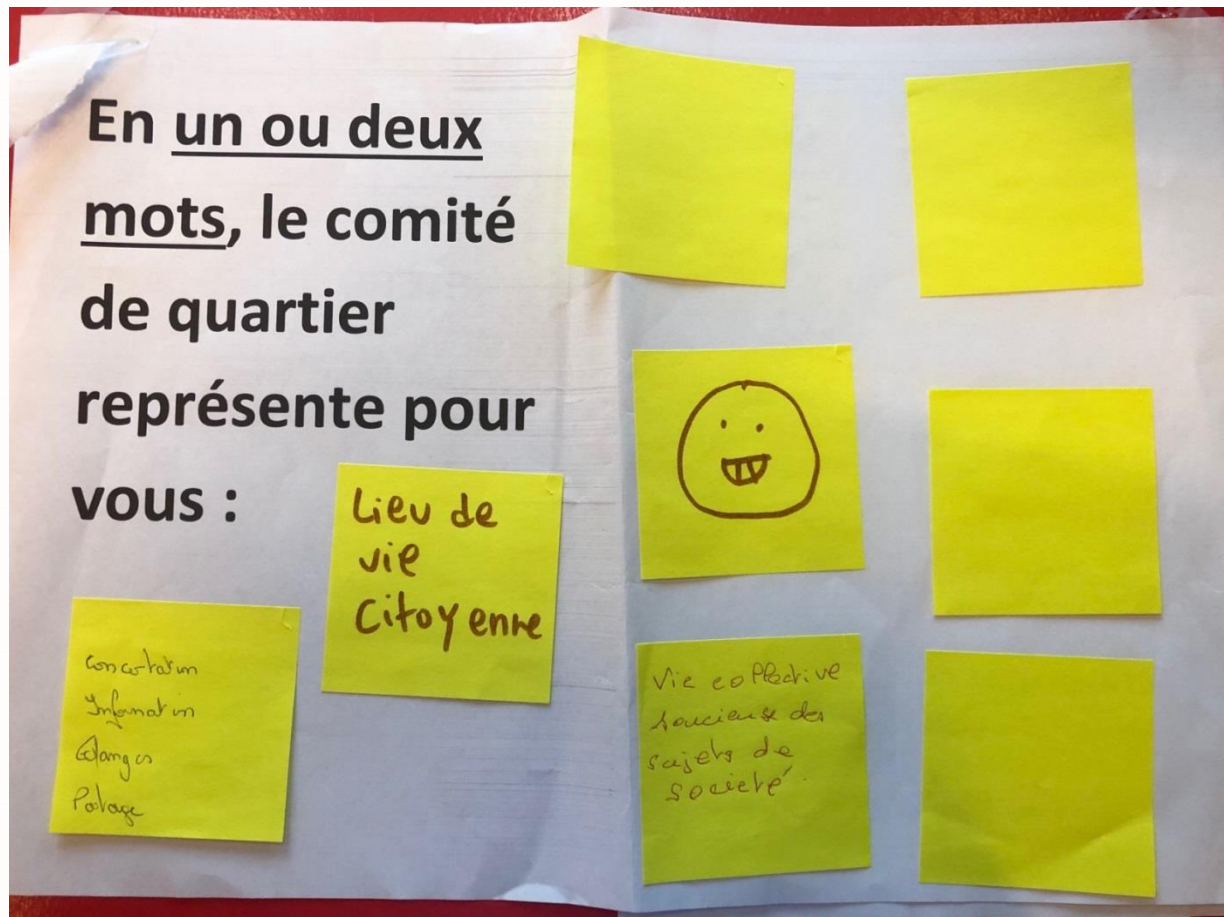
→ **Il est indiqué que ce point va être abordé auprès des services concernés. Un retour sera effectué auprès des habitant.es.**

Des habitant.es ont demandé à poursuivre les travaux et les réponses identifiés lors de la démarche de concertation initiée en 2018 sur le secteur Vérolot, notamment sur le volet stationnement/circulation. Il est indiqué que ces points doivent effectivement être poursuivis. Ils pourront être abordés à partir de la rentrée de septembre 2021

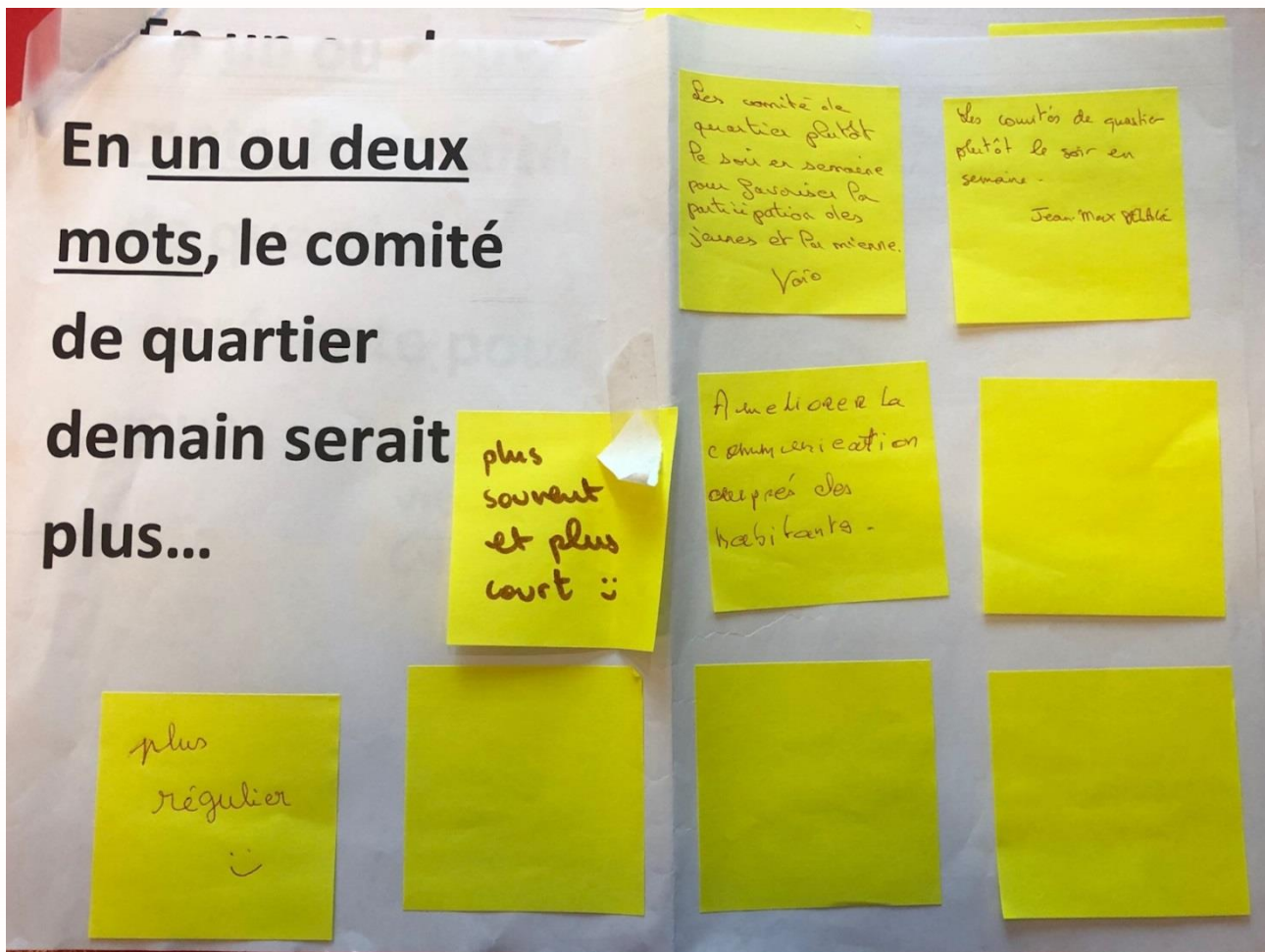
Des habitant.es soulignent l'absence de marquage du passage piéton sur l'Avenue de Verdun au niveau de la piste cyclable et de l'École Rosa Parks, au contraire du côté de Barbusse. → **Après vérification, il existe un marquage au sol du côté de l'école Rosa Parks comme du côté Barbusse.**



Petite évaluation effectuée lors du comité de quartier



Petite évaluation effectuée lors du comité de quartier



Plantation d'une mini-forêt urbaine en janvier 2021

L'association Les pionniers et des habitant.es ont mis sous terre près de 1900 arbres sur un terrain de 500 m² cédé par le département. Ce terrain se trouve à proximité immédiate du Lycée Romain Rolland, rue Jean-Baptiste Renoult.



RDV le samedi 3 juillet après-midi pour une opération de désherbage et de plantation bénévole

En face du 162 rue Louise Aglaé Crette 9440 Vitry-Sur-Seine, en haut du talus.

Evénement facebook via la page : Les pionniers (« Plantation d'arbres citoyennes »)



Merci pour votre participation !

N'hésitez pas à compléter et écrire vos impressions !

Pour me contacter :

Jim Scheers

Référent de quartier

Monmousseau-Vérolot et Marat-Parmentier

01 72 04 63 04

JScheers@ivry94.fr

